



Société par Actions Simplifiée
au capital de 3 484 107 euros
RCS MONT-DE-MARSAN 381 159 201
Siret 381 159 201 00049
TVA : FR 02 381 159 201 - APE 1091 Z
Distribution de produits phytopharmaceutiques
à destination d'utilisateurs non professionnels
application - agrément n°A001752

AVOIR VALEUR

N° 3472643484 Page 1/1

Date : 05.06.2025

N° Compte : 71039770

Siège Social : Route de St-Sever - 40280 Haut-Mauco
Adresse Postale : BP 27 - 40001 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 84 56 - Fax : 05 58 05 84 85

Facturé à :

GAEC DE LA FERME DU COLOMBIE
LABORIE
LE COLOMBIE
46340 RAMPOUX

Destinataire :

GAEC DE LA FERME DU COLOMBIE
LABORIE
LE COLOMBIE
46340 RAMPOUX

Vos interlocuteurs :

Sud Ouest Aliment Orthez
N° de tél : 05 59 38 77 00

TVA intra-communautaire : FR65523643492

REF.	Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Montant	T V A
10904269	PASSIO PR ENERGIE AMINO PLUS NO-G Commande : 130398102 PASSIO PR ENERGIE AMINO PLUS NO-G	VR 0,535 TO VR	1.022,00 EUR /1 TO	546,77	V3

Tout règlement par chèque doit être adressé à :
SUD OUEST ALIMENT scc client-BP27-40001 MONT DE MARSAN cedex
virement:CAAQ/RIB:FR76 1330 6001 5702 1509 2100 022- AGRIFRPP833

Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et
la valorisation des emballages concernés.

FA34-60

Modèle Imprimé : 05/11/2019 - 11/03/2021

Condition de paiement

30 JOURS FIN DE MOIS

Règlement le 31.07.2025

Taux d'intérêt mensuel de pénalités de retard : 0,8333 %

Indemnité forfaitaire frais recouvrement 40 € (Art L441-6, D441-5 Code Com)

base hors taxe

taux

montant TVA

546,77

5,500

30,07

546,77

30,07

Net en votre crédit

576,84 EUR

SIGNATURE

AVOIR VALEUR 3472643484
Date : 05.06.2025
N° Compte : 71039770
Montant : 576,84 EUR

EXTRAIT DE LA CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ FIGURANT AU VERSO

Le transfert de propriété de la chose vendue est subordonné au paiement intégral du prix par l'acheteur. Toutefois, à compter de la livraison, l'acheteur supportera tous les risques que la chose vendue peut occasionner ou subir pour quelque cause que ce soit.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente figurant au verso du présent document et notamment de la clause de réserve de propriété et de la clause attributive de compétence.

LORS DU RÈGLEMENT, VEUILLEZ AVOIR L'OBLIGEANCE
DE DÉTACHER ET D'Y JOINDRE LE TALON CI-DESSOUS